

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026



Les 22 et 23 janvier 2026

Maison Saint François. Anschald. 63230 Bromont-Lamothe

ORDRE DU JOUR

Jeudi 22 janvier – 13h45 à 19h

Assemblée générale : bilan 2025, actions 2026 et élections du CA

Accueil et infos logistiques. Tour de salle dynamique.

Bilan moral, vote

Rapport d'activité annuel :

- Gestion-animation de l'AFC
- Communication
- Guide de Bonnes Pratiques

Livrets techniques : genévriers et prêles
Guide de bonnes pratiques bourgeons et jeunes pousses

Pause

- Observatoire
- Formation / Webinaires
- Métier / Interprofession / Certification

Application Cueilleurs-sentinelles

Budget 2025, vote

Budget prévisionnel 2026, vote

Avancées de l'interprofession
Plantes actives

Pause

Présentation des candidats au CA, élection des membres du CA

Assemblée générale extraordinaire

Redéfinition des collèges d'adhérents et des barèmes de cotisations.

Modification des statuts.

19h : Repas, puis soirée libre !

Une visioconférence sera proposée pour le jeudi après-midi.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026



Vendredi 23 janvier – 9h à 12h

Ateliers

Projetons ensemble le métier de
cueilleur de demain !

Comment concevons-nous notre métier dans l'avenir ?

Quelles nouvelles actions mettre en place pour les prochaines années ? Lesquelles souhaitons-nous prioriser ?

- Diffusion des Bonnes pratiques (suite à donner : autres livrets techniques - plantes, milieux.. - guide grand public)
- Statut (juridique, engagement politique, statut agricole)
- Formation (livret formation pour accompagner les nouveaux cueilleurs)
- Réglementation - certification
- Réseaux locaux de Cueilleurs-sentinelles.

Restitution, mise en commun

12h : Repas

14h-15h30 : Conseil d'administration, élection du bureau

Ce programme est susceptible d'évoluer !





ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rappel des modalités du CA de l'AFC

L'AFC est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 5 à 15 membres, élus pour 3 années par l'assemblée générale.

Le CA doit être composé au minimum de deux tiers de producteurs-cueilleurs. Il peut également accueillir :

- 1 représentant des consommateurs,
- 1 représentant d'une institution de la filière PPAM,
- 1 représentant d'une structure de recherche publique travaillant sur la gestion durable des ressources naturelles,
- et 1 représentant des industriels fournisseurs ou utilisateurs d'ingrédients naturels.

Cette année il y a 8 sièges disponibles. Les sièges de représentant d'une institution de la filière PPAM et de représentant des consommateurs sont vacants.

Vous souhaitez vous présenter au CA ?

Envoyez votre candidature à contact@cueillettes-pro.org à l'aide du bulletin de candidature (page suivante), ou bien transmettez-le directement lors de l'AG.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026



BULLETIN DE CANDIDATURE 2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROFESSIONNELS DE LA CUEILLETTE DE PLANTES SAUVAGES

Envoyez votre candidature à contact@cueillettes-pro.org ou bien transmettez-la directement lors de l'AG.

Mme - M. Nom : Prénom :

Adresse :

- ☐ cueilleur / cueilleuse professionnel-le
- ☐ consommateur-trice
- ☐ représentant-e d'une institution de la filière PPAM
- ☐ représentant-e d'une structure de recherche publique travaillant sur la gestion durable des ressources naturelles
- ☐ représentant des industriels fournisseurs ou utilisateurs d'ingrédients naturels.

Vos motivations en quelques mots :

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à le : / / Signature :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026



INSCRIPTION

Pour la bonne organisation de ces journées, nous vous demandons de vous inscrire via un formulaire en ligne sur Helloasso.

Attention, la date limite d'inscription est le 15 décembre 2025.

[Accéder au formulaire](#)



PROCURATION

Si vous êtes adhérent-e et que vous ne pouvez pas participer, vous pouvez envoyer votre procuration :

- soit via le [formulaire en ligne](#) 
- ou en envoyant ces informations par mail à julie.poupart@cueillettes-pro.org :

NOM Prénom :

Adresse :

Email :

Numéro de téléphone :

Donne pouvoir à :

HÉBERGEMENT – REPAS – TRAJETS

L'AFC prendra en charge les nuitées, petits-déjeuners et repas. Les chambres sont collectives (2 à 6 personnes) et les draps sont fournis.

À noter : le lieu d'accueil demande le port de chaussons dans tous les intérieurs (l'occasion de se sentir à l'aise !).

[Plateforme de covoiturage](#)
(en gestion autonome).